

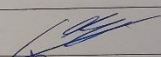
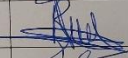
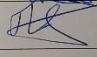
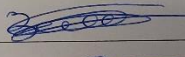
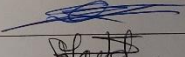
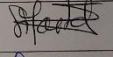
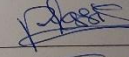

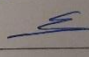

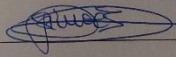


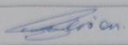
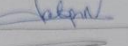
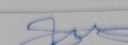
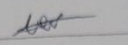

## COMPTE RENDU DE REUNION DU 13/11/2023

Etaient présents :

①

 **REUNION DU 13 novembre 2023 :**

NOM	CLASSE DE L'ELEVE	EMARGEMENT
Mme Moskura		Excusée
Mme Gallineau		Excusée
Mme Adobet		Excusée
Mme Auguste-Saget		Excusée
Mme Khalfa	6F	
M <sup>me</sup> Naves-Rouand		Excusée
M. LEZONG Armand	6 <sup>e</sup> D	
M. Brunna Anis	6 <sup>e</sup> C	
M. EGEA Nathan	5 <sup>e</sup> E	
Mme BEAUCAMP Claire	5 <sup>e</sup> C	
M. GUIRAUD Laurent	6A et 4A	
MARTEL GERAULT Sylvie	5 <sup>e</sup> B	
Plessis Emilie	6 <sup>e</sup> D	
PINTO-JARDENU Christine	5 <sup>e</sup> D	
KESSOURI FATMA	6 <sup>e</sup> F	
GEBREL F. Aziz	6 <sup>e</sup> F	
SITTES Pejane	6 <sup>e</sup> E	

PLISSON Jennifer	5 <sup>all</sup> A	
GARON Nolane	4 <sup>o</sup> D	
COLAS Estera	3 <sup>o</sup> C	
VALTON-AIX Valérie	4 <sup>o</sup> B	
WESTERLIN Sandra	4 <sup>o</sup> E	

Début de la réunion à 18h07, le 13/11/2023, à la salle polyvalente de collège LUCIE AUBRAC.

## ORDRE DU JOUR :

1. Point sur le rôle des représentants du GIPE
2. PREPARATION DES CONSEILS DE CLASSES :  
RAPPEL DES REGLES D'OR  
PLANNING
3. Date à venir
4. Questions diverses

### 1. Point sur le rôle des représentants du GIPE

Présentation de Sadiha du rôle du GIPE :

L'association GIPE est une association à but non lucratif, où tous les adhérents sans aucune exception ont cotisé 7 euros. Il n'y a aucun salarié dans l'association, il n'y a que des bénévoles, qui donnent de leur temps selon leur envie et leur disponibilité.

Tous les bénévoles ont à cœur l'intérêt des élèves de Lucie Aubrac, d'où leur investissement.

20% de l'activité du GIPE est événementiel : Les ventes de pains au chocolat, les cafés des parents, les événements par niveau... avec pour but toujours le bien-être des élèves. Le GIPE, bien sûr, peut en faire plus, si plus de personnes proposent et s'investissent dans un projet.

Les 80% restants sont l'investissement dans la vie collégienne avec les CA, conseils de classes, les diverses commissions et bien sûr le rôle de médiateur avec la direction du collège.

On a pris parti depuis plusieurs années d'être dans le dialogue avec la direction, afin de trouver un terrain d'attente, des solutions à des problématiques qui soient bénéfiques pour les deux parties (personnelles éducatives et parents d'élèves), on n'aboutit pas à chaque fois à des solutions satisfaisante pour le parent. On ne se place pas en opposition, ni en syndicat et surtout on ne se substitue pas aux parents.

L'intérêt des élèves passe aussi par le ralliement parfois des représentant d'élèves au personnelles éducatives, exemple les membres du conseil de disciplines n'auront aucun état d'âme pour l'exclusion d'un élève harceleur ou un élève dangereux vis à vis de ses camarades ou professeurs.

Les réponses que l'on donne aux personnes qui nous sollicitent, ne sont pas tirées de nos imaginations ou autre, on ne les invente pas même si cela ne va pas au sens du souhait du parent.

Vous avez eu malgré vous un échantillon d'échange de mails (je m'en excuse car j'avais oublié de faire une manipulation par précipitation) qu'on reçoit régulièrement.

Afin de préserver mon équipe bénévole et moi-même, (car vous savez tous à quel point il est difficile de susciter des bénévoles dirigeant au sein de l'association) de ces mails agressifs avec des ondes négatives qu'on prend en pleine face. Oui on a le droit d'exprimer un ressenti mais dans la bienveillance d'autrui, heureusement qu'on a des mails avec des remontés dans la bienveillance.

Dorénavant :

- Tout mails agressif et irrespectueux ne seront pas traités.
- On ne répondra à aucun mail sans aucune formule de politesse, je ne vois pas pourquoi moi ou l'une des personnes de l'équipe donne de son temps pour ce mail alors que la personne n'a pas pris une seconde de son temps pour écrire ne serait-ce qu'un bonjour.
- Nous ne traiterons plus de demandes ou remontés qui n'ont pas été faites au collège (preuve écrite à l'appui).
- Toute réponse donnée après une date butoir, ne sera pas prise en compte, si on donne une date c'est pour faciliter la gestion, qui parfois peut empiéter sur nos vies personnelles.
- Aucun membre ira sur la boîte mail le week-end et les vacances scolaires.

C'est malheureux d'en arriver là mais si on demande une bienveillance envers nos enfants, il faut commencer par soi et donner l'exemple, Je profite pour remercier toutes les personnes qui nous contactent avec respect, c'est grâce à eux que l'on tient bon.

## **2. PREPARATION DES CONSEILS DE CLASSES**

Rappel des règles des conseils de classe :

On représente tous les parents d'élèves de la classe, et on veille à l'intérêt de tous les enfants.

- on peut demander de faire un tour de table, si ce n'est pas fait, afin de connaître les personnes présentes.

- Si on veut faire remonter concernant son enfant, le mieux est de le faire par l'autre parent si vous êtes deux.

- Le conseil de classes, n'est pas le tribunal d'un professeur.

- Les remontés sont faits en bienveillance (c'est ce qu'on demande aux professeurs, donc on donne l'exemple).

- On remonte simplement les informations ou questions concernant la classe, les autres remontés ou questions sont à poser directement à l'instance concernée, ex : le menu de la cantine...

- On peut poser des questions ; on peut demander au Professeur Principal d'aller moins vite (avec bienveillance) ; on a le droit de demander une explication (un élève ayant la même note le même comportement qu'un autre mais lui a reçu un avertissement) ; mais on ne peut pas insister pour que les professeurs changent de mention.

- Le délégué a 48h pour envoyer le CR (il se fait à deux). Il n'est pas modifié par le GIPE (on vérifie simplement si des phrases peuvent être mal interprétées), afin que le parent qui a cotisé et n'a pu assister au conseil de classe ait le CR avant le bulletin (une copie est envoyée au collège pour information).

-Sadiha fera en sorte d'être disponible tous les jours après 18h pour répondre et aider si besoin.

Planning : Inventaire des classes et des horaires, placement des parents présents.

**Classes sans parents représentants : 5 classes : 6emeC – 4emeC – 3eme C – 3<sup>ème</sup> D – 3eme E**

COMME ANNONCE PRECEDEMMENT AUCUN MAIL PERSONNELLE NE SERA ENVOYE AU PARENTS DE CES CLASSES, POUR AVOIR UN PARENT DELEGUE.

Se présenter au collège avec une pièce d'identité, le GIPE enverra la liste des délégués aux conseils de classes à la direction du collège.

Envoyer le compte rendu sur la boîte mail Yahoo par un nouveau mail, avec en objet « Compte rendu conseil de classe Xème X ».

## **5. Dates à venir**

- Réunion GIPE au centre culturel : 15 décembre à 18h30 (point sur les actions, point sur les conseils de classes.
- Remise des diplômes du DNB et CFG le 24 novembre.
- Réunion « conseils de classe » début mars (date à confirmer).
- Prochaine vente de pains au chocolat 15 novembre (manque un bénévole).
- Opération « l'importance du petit déjeuner » le mercredi 21 février 2024 (Besoin de 8 bénévoles) – Présence déjà de 4 personnes : Mathias EGEA, Christine PINTO JONDEAU, Arnaud LELONG et Anaïs BRUNEL
  
- **Date des réunions du GIPE au centre culturel (hors conseils de classe)**
  - 15 décembre
  - 11 janvier
  - 18 février
  - 15 mars
  - 12 avril
  - 17 mai

## **6. Questions diverses**

- *Question sur les toilettes pour éclaircir la situation.*

Les toilettes sont ouvertes pendant les récréations et la pause méridienne (vote il y a plus de 3 ans et inscrit sur le règlement intérieur du collège). Cela pour savoir qui va aux toilettes et détecter si un enfant faisait un malaise. La direction a assuré qu'il y aurait toujours quelqu'un à la vie scolaire pour pouvoir ouvrir à l'enfant.

A 16h, les toilettes sont fermées pour nettoyage mais non verrouillées, les enfants peuvent demander l'accès à la vie scolaire si besoin.

Pendant l'interclasse un élève doit passer par la vie scolaire (pour les mêmes raisons), pendant un cours en cas d'urgence, un élève peut demander au professeur et il sera accompagné par un autre élève à la vie scolaire.

Les parents présents demandent si possible que les professeurs fassent un rappel sur ce fonctionnement, surtout pour les 6èmes.

Un parent demande si le nettoyage des toilettes peut être fait après 17h05 afin de permettre aux élèves qui le souhaite d'aller aux toilettes librement avant de prendre leur bus ou de faire un long trajet pour rentrer à leur domicile.

- *Quand est-il du remplacement d'un professeur de mathématique, Sadiha répond que malheureusement cette question a été posé après délais et après avoir fait les remontés à Mr Thibault, de ce fait elle ne peut donner une réponse.*

*Un autre parent pose le même problème avec les absences de courte durée d'un professeur et les contrôles donnés à son retour, Laurent répond qu'il n'y pas de remplaçant extérieur pour une courte durée, pour la question des contrôles, il faut voir directement avec lui.*

- Question sur la sonnerie de 12h50 et le fait que les élèves sont en retard à la cantine :

Sadiha réponds qu'elle n'avait pas compris la remontée, le parent explique que l'élève n'entend pas la sonnerie (ou appel au micro) et de se fait il est en retard pour la cantine.

Réponse : Les élèves sont appelés par classe au micro et non par sonnerie.

- Pourquoi le fonctionnement COVID est-il maintenu ? Les élèves souhaitent se placer avec leurs camarades sur ce temps de repas.

Réponse donnée par mail de Mr Thibault : ce fonctionnement, pour l'avoir déjà dit en CA, a apporté une meilleure gestion de la fluidité des services en globalité et cela permet de veiller à ce que les élèves mangent bien.

Le passage par classe permet une alternance des heures de passage (suivant possibilité des emplois du temps) et ainsi permettre un certain roulement dans la semaine. Les élèves peuvent ainsi bénéficier des premiers services et de plus de diversité dans les choix (ce qui n'est plus le cas en fin de service).

D'autre part, le fonctionnement actuel a apporté beaucoup plus de sérénité au sein du self selon les retours de tous les personnels.

Le GIPE comprend la difficulté de la restauration en communauté, surtout pour des élèves au collège et ne remet pas en cause les efforts du personnel et de la direction pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Un parent demande plus de souplesse en laissant les élèves du même service, se placer par affinité. Sadiha fera remonter cette demande prochainement.

- Un parent fait la remontée que pour certains élèves la portion donnée n'est pas suffisante (notamment les élèves qui font l'AS) et leur demande de se resservir est refusé

Réponse ; Voir si c'est au 1<sup>er</sup> service ou 2eme service, la remonté sera faite au prochain CA par rapport aux quantités et un parent d'élève se propose pour aller voir le fonctionnement pendant un service.

- Un parent fait part de la problématique d'achat de ticket pour le self quand a L'AS, s'il y'a par exemple une sortie annoncé le vendredi pour le mercredi suivant.

Réponse ; La remonté sera faite prochainement.

Concernant les menus, serait-il possible de le publier sur Pronote ?

Réponse par mail de Mr Thibault : Il serait possible de le faire, en effet, par contre le collège est toujours en manque de secrétariat de gestion. Nous priorisons donc les choses.

*Problème de bousculade dans un couloir étroit ?*

Sadiha demande plus de précision, afin d'avoir du concret pour faire cette remontée : La situation est à préciser pour indiquer le lieu et le moment dans la journée.

Elle profite pour rappeler de bien mettre le GIPE en copie de ce genre de problème, surtout s'il est récurrent.

Pas d'autres questions.

Fin de réunion à 19h45.